

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA 2^E D.B.
DU 26 NOVEMBRE 2011**

L'an deux mille onze, le 26 novembre, s'est réunie, dans le salon Georges Bertrand de l'Hôtel de Ville de Paris, l'assemblée générale ordinaire de l'Association de la Maison des Anciens Combattants de la 2^e D.B.

Le Colonel Maurice COURDESSES, 1^{er} Vice-président National de l'Association, ouvre la séance à 14 H 45.

Le colonel Maurice COURDESSES tient, tout d'abord, à préciser qu'il préside cette Assemblée Générale en lieu et place de Maître Jean-François MARTIN, le président national, hospitalisé actuellement et dont l'état de santé ne permet plus d'envisager un retour à la tête de l'association. Il a bien entendu une pensée toute particulière pour le président national au moment d'ouvrir les débats de cette assemblée générale.

Il remercie, ensuite, les participants qui sont encore nombreux pour cette assemblée générale et dit son contentement de voir une telle assistance à cette assemblée générale qui revêt une certaine importance puisqu'elle va marquer un tournant dans l'histoire de l'association.

Le Colonel COURDESSES propose alors de rendre le traditionnel hommage aux anciens décédés depuis la dernière assemblée générale.

HOMMAGE

Le Colonel COURDESSES conformément à la tradition demande une minute de silence en mémoire du GENERAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE, MARECHAL DE FRANCE, de MADAME LA MARECHALE LECLERC de HAUTECLOCQUE, de leur fils Henri, MORT POUR LA FRANCE EN INDOCHINE, des Anciens qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale ainsi que des membres de leurs familles, décédés au cours de l'année.

- *L'Assemblée, debout, respecte une minute de silence*

Après cet hommage, le Colonel COURDESSES reprend la parole pour préciser qu'outre Jean-François MARTIN dont il a déjà parlé, une autre figure de la DB a connu cet été des ennuis de santé : Madame Rosette PESCHAUD a en effet été victime d'un AVC qui l'a éloigné de ses activités au sein de la Fondation. Elle est actuellement en rééducation à l'Institution Nationale des Invalides. Son état est en progrès.

« De même beaucoup de camarades connaissent des difficultés de santé qui font qu'ils ne peuvent plus assister à nos réunions, mais cela est bien compréhensible dans une association dont la moyenne d'âge est de 88>/90 ans, et qui, néanmoins, conserve son dynamisme : « Hauts les cœurs, quand même »

Le Colonel COURDESSES donne la parole au Général d'Armée CUCHE.

I – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DANS LES ANNEES A VENIR

Le Général CUCHE remercie le Président et commence par rappeler que lors sa précédente réunion, tenue le 27 novembre de l'an passé dans ces mêmes salons, l'Assemblée Générale avait adopté à l'unanimité plusieurs résolutions :

- la première qui élisait le Président Jean-François MARTIN à vie à son poste :
« *RESOLUTION 1 : L'Assemblée Générale exprime sa volonté de conserver jusqu'à la fin de l'Association de la Maison des Anciens Combattants de la 2^oDB, Maître J F MARTIN , l'actuel Président. »*
- la deuxième qui prévoyait la nomination de personnalités missionnées pour aider le Président dans sa tâche, ce qui a été fait :
« *RESOLUTION 2 : Pour alléger la charge du Président, l'AG demande que des personnalités puissent être « missionnées » pour le remplacer dans des activités et des cérémonies traditionnelles. »*
- et enfin la troisième qui mettait en place un Comité de Transition, chargé d'étudier le futur de l'Association et de la Fondation.
« *RESOLUTION 3 : Afin de préparer l'avenir, l'AG demande qu'un Comité de transition soit constitué dans le but d'établir les principales étapes du passage de consignes entre l'Association et la Fondation. Ce comité devra rendre compte chaque année de ses travaux à l'AG. »*

Ce comité a fonctionné et le résultat de ses travaux a été présenté et ratifié par le Bureau puis par le Conseil d'Administration de l'Association.

Conformément à la résolution n°3 de l'Assemblée Générale de 2010 ci-dessus, c'est le résultat de ces travaux qui, sous la forme de deux motions, va être présenté maintenant au vote de l'Assemblée Générale.

- MOTION N° 1 : Elle porte sur une modification du Règlement Intérieur qui vise à ouvrir le Conseil d'Administration à de nouvelles catégories de membres et permet ainsi de pérenniser l'association sans toucher aux statuts. Le Général CUCHE détaille à l'Assemblée Générale les raisons de cette modification qui permet une transition dans les meilleures conditions entre l'Association et la Fondation. Monsieur FRISCHER intervient pour préciser que cette ouverture s'est déjà faite par le passé. Le général CUCHE précise que ce fut également le cas avec le Colonel COURDESSES (qui bien entendu lui était un Ancien) et propose de passer au vote de cette motion.
 - **La motion n° 1 est adoptée à l'unanimité.** (texte en annexe du présent procès-verbal)

(Applaudissements)

- MOTION N°2 : Le Général CUCHE précise que cette motion découle de la première et prévoit l'entrée de nouveaux membres au Conseil et au Bureau de l'Association. Le Président Jean-François MARTIN avait préalablement écrit à plusieurs membres du Bureau pour leur demander, sous une forme ou une autre, de remettre leur mandat, ce qu'ils avaient accepté. Le président de l'Amicale du RMT Guy MERLE précise qu'une motion allant dans le même sens lui a été remise ce matin lors de l'Assemblée de son Amicale régimentaire.

Le Général CUCHE donne lecture intégralement de la motion n°2 qui précise la nouvelle composition du Bureau :

- Président : Jean-François MARTIN
- 1^{er} Vice-président : Colonel Maurice COURDESSE
- 2^{ème} Vice-président : Guy MERLE
- 3^{ème} Vice-président : Général d'Armée Bruno CUCHE
- Trésorier ; Michel BOULANGER, représenté par le Général MICHEL
- Secrétaire Général : Madame Raymonde JEANMOUGIN
- Secrétaire Général Adjoint : Alain GALEZOWSKI
- assistent au bureau :

- Madame Rosette PESCHAUD
- Colonel Guy LAURENTIN, directeur général,
- Général de Corps d'Armée André-Marie d'ANSELME, représentant de la Fondation
- Alain RAPHAEL, Conseiller du Bureau.

Le Général CUCHE propose de passer au vote de cette motion.

- **La motion n° 2 est adoptée à l'unanimité.** (texte en annexe du présent procès-verbal)

(Applaudissements)

Le Colonel Maurice COURDESSES donne maintenant la parole au Colonel LAURENTIN pour la présentation du rapport moral.

II - RAPPORT MORAL 2011

Le COLONEL (er) GUY LAURENTIN, Directeur de l'Association, présente le RAPPORT MORAL 2011. Le texte ayant été remis à tous les participants qui ont pu en prendre connaissance, le Colonel LAURENTIN se propose uniquement d'en commenter les grandes lignes.

En dépit de l'absence du Président Jean-François MARTIN et de Madame Rosette PESCHAUD (applaudissements) et malgré 163 décès au cours de l'année, l'Association des anciens de la 2^e DB continue de rayonner ainsi qu'en témoigne le rapport moral qui reprend les activités de l'association depuis la dernière assemblée générale.

II.1. MANIFESTATION ET ACTIVITES STATUTAIRES : les commémorations nationales, les réunions et cérémonies des amicales et sections, les activités statutaires de l'Association Nationale, conseils d'Administration et Bureaux de l'Association, les assemblées générales des amicales départementales et régimentaires se sont déroulées régulièrement tout au long de l'année écoulée, marquant la vitalité de notre Association.

II.2. EFFECTIFS : on compte, au 14 novembre 2011, 2 556 adhérents.

II.3. CARAVANE : En 2011, CARAVANE a publié ses quatre numéros habituels : le N° 453 du 4^e trimestre 2011 devrait paraître en février 2012. Pour rattraper un certain retard dû à l'indisponibilité temporaire de notre maquettiste 2^e DB Brigitte HOUËL, nous avons dû traiter simultanément deux numéros : le double numéro 448/449 entièrement réalisé à la 2^e DB et le numéro 450 réalisé en partie dans le privé (mise en page et conception graphique).

II.4. ACTION SOCIALE : Alain PATERNOTTE, ancien du 40^e RANA, assure toujours avec un très grand dévouement sa tâche d'adjoint au Directeur dans cette activité majeure de l'Association.

Les dépenses d'action sociale en 2010 se sont élevées à 40 454 € pour 42 456 € en 2009. En 2011, elles seront d'un montant légèrement inférieur en raison de la prise en charge par la Fondation Maréchal LECLERC de HAUTECLOCQUE des aides ponctuelles accordées en cours d'année pour remédier aux situations critiques. Cette partie de l'aide qui se montait à 10 102 € en 2010 avoisinera 10 000 € en fin d'année.

Au dernier trimestre 2011, une subvention de 9 316 € sera intégralement reversée en entraide de fin d'année sous forme de Secours de Noël aux Anciens en situation difficile et à certaines Veuves se trouvant dans le même cas. Le montant de ces Secours de Noël serait du même ordre que celui de 2010 soit 14 700 €. *(Applaudissements)*

Pour ce qui concerne SOPSAF (Soutien Opérations Armée Française) le soutien financier est désormais assuré par la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque. L'association, en liaison avec la CABAT (Cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre) n'assure plus que des secours ponctuels

d'urgence à certains blessés en fonction des visites d'Alain PATERNOTTE qui consacre bénévolement deux jours par semaine et certains weekends à la visite des hôpitaux militaires du Val de Grâce, Percy et Bégin.

Nous rappelons que pour faciliter la répartition de l'aide à ceux des Anciens ou des veuves en difficulté, il est vital que les amicales de Province et les amicales régimentaires fassent remonter au siège les besoins qu'ils peuvent détecter. Rappelons que notre réseau d'amicales couvre encore toute la France. C'est encore un excellent maillage de soutien financier.

(Applaudissements nourris)

II.5. CONCLUSION :

« À notre dernière assemblée générale, alors que vous veniez de l'investir du poste de Président de l'Association des Anciens Combattants de la 2^e DB, Jean-François MARTIN vous disait sa profonde émotion pour cette marque de confiance.

Il terminait son intervention par une belle promesse : « ... Je n'ai pas autre chose à dire. Je m'efforcerai de résister. Merci à tous, merci au père CORDIER du crédit qu'il me fait. Je le ferai pour le bien du Général LECLERC, de l'Association et de la Fondation, en toute objectivité ».

Entre temps, la maladie l'a frappé, mais il a mené sa tâche à bien de fort belle manière. La relève est en place avec les Généraux CUCHE, PORMENTÉ, d'ANSELME et MICHEL désormais présents dans notre Association et la Fondation Maréchal LECLERC de HAUTECLOCQUE.

Les efforts de nos Vice-Présidents Guy MERLE et Maurice COURDESSES, de tous les Anciens dans toutes nos Amicales, leur exemplaire fidélité à la mémoire du Général, leur travail acharné et constant, pour certains jusqu'au dernier souffle, fait de notre Association un véritable joyau de patriotisme dans ce monde d'aujourd'hui qui a tant besoin de modèles.

Merci à Jean-François MARTIN pour cette œuvre magnifique. »

Le Président vous l'a assuré l'an dernier, *« L'HERITAGE EST EN BONNES MAINS. »*.

Des applaudissements nourris viennent clore l'intervention du Colonel LAURENTIN.

En l'absence de questions, on passe à l'approbation du Rapport Moral.

o L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport Moral

Le Président remercie le Colonel (er) LAURENTIN pour le gros travail effectué durant l'année. Il joint à ces remerciements Mme Raymonde JEANMOUGIN qui, à ses côtés, a beaucoup œuvré pour l'établissement de ce rapport.

III - ACTIVITES DE LA FONDATION : INTERVENTION DU GENERAL D'ANSELME

Le Général d'ANSELME, Secrétaire Général de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, présente les différentes activités de la fondation :

III.1. Ecole Militaire Préparatoire Général Leclerc (EMPGL) et Lycée Saint Exupéry de BRAZZAVILLE :

Le 20 septembre 2011, le Général CUCHE, co-président de la Fondation et le Colonel Commandant l'Ecole(EMPGL), dans les locaux du Musée Général Leclerc, ont signé un accord de partenariat en présence de nombreux invités dont la représentante de l'Ambassade du Congo et les Généraux CLEMENT BOLLE (Directeur de la Coopération de Défense), CANICIO (Frères d'Armes).

Il s'agit de prendre en charge la scolarité d'un élève méritant de l'EMPGL durant trois ans, une année au Lycée St Exupéry de BRAZZAVILLE pour passer le Baccalauréat français, puis deux années en classe préparatoire en école militaire en France (Lycée Militaire d'AUTUN). Cette scolarité ne débouche pas nécessairement sur un cursus de futur officier, il y a d'autres filières pour cela, et l'élève bénéficiaire de cette bourse pourra s'orienter vers d'autres formations supérieures. Il s'agit simplement de contribuer à la formation des élites.

III.2. Les Prix

Cette année, seuls les prix décernés dans le cadre du CESAT avaient lieu, les prix de l'Audace dans le cadre de la Mission de l'innovation ne se déroulant que tous les deux ans. Dans les deux cas, les jurys sont paritaires : l'un avec le CESAT et l'autre avec la DGA/Mission innovation. En 2012, il y aura, donc, le Prix CESAT/Maréchal Leclerc de Hautecloque, et les Prix de l'Innovation.

Étant donnée la qualité des travaux surtout comparativement à l'année précédente, il n'a été décerné cette année que deux prix, le prix Maréchal Leclerc de Hautecloque, qui est revenu au CBA Tugdual BARBARIN pour *Entre acculturation et compromission, quels repères pour le chef militaire en opération ?* et un prix de la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque au CDT Alain MESSAGER pour *Campagne de France 1814 : comment une série de victoires tactiques mène à une défaite stratégique.*

III.3. Relations avec la ville de Strasbourg.

Le Général d'Anselme donne lecture de la lettre envoyée au Maire de Strasbourg après sa proposition de l'an dernier de donner le nom de figures de la DB à des rues d'un quartier nouveau de la ville, et d'inaugurer une plaque à la mémoire du Père Houchet.

Cette dernière a été inaugurée le samedi 19 novembre à l'occasion des commémorations de Strasbourg. Elle est apposée sur un support adapté près du char Zimmer.

La sélection des noms proposés à la ville de Strasbourg s'est appuyée sur le comité historique dirigé par le Colonel Maurice COURDESSES. Il a été établi trois listes :

- La liste des tués : elle n'est pas forcément exhaustive, et l'idée est de leur consacrer une plaque, un peu comme ce qui se fait à Paris.
- La liste des chefs de Corps des Régiments et les Commandants des Groupements tactiques : tous ont été nommés, il s'agirait de donner leur nom à une rue.
- La liste des acteurs emblématiques, il s'agit également de donner leur nom à une rue.

Ces rues se situeraient dans un quartier neuf, car il est difficilement envisageable de débaptiser des rues du centre ville.

III.4. Les bornes de la voie de la 2^{ème} DB :

Le Général d'Anselme fait le point sur les villes qui ont acquis ou qui vont acquérir leur borne :

- ont déjà acquis leur borne : Saint Martin de Varreville, Andelot, Vesly, Mézières sous Ponthoin, Badonviller, Strasbourg, et Baccarat inaugurée le 30 octobre dernier.
- vont acquérir leur borne au cours de la campagne 2012 : Domalain, Grussenheim, Madonne et Lamerey, Nomexy/Châtel sur Moselle, Alençon, Thorigny sur Oreuse, La Guierche, Voisins le Bretonneux.

- D'autres devraient rejoindre cette campagne : La Petite Pierre, Fye, Fleuré, Darney, Courlon sur Yonne/Florigny.

Là aussi nous nous appuyons sur le Comité historique qui atteste que ces villes ont bien été libérées par la 2^{ème} DB ou ont été choisies par le Général pour y implanter son PC.

III.5. Solidarité

Comme chaque année, la Fondation a contribué à des bourses d'études pour les orphelins de l'Armée de terre par le biais du versement de 5000€ (soit environ 10 bourses) à l'ADO (Association pour le Développement des Œuvres d'entraide de l'Armée), association qui recueille les dons au profit des orphelins. Les bourses versées par la Fondation vont en priorité aux orphelins de l'actuelle 2^{ème} BB.

III.6. Action sociale :

Conformément à la décision du Comité exécutif du 13 décembre 2010, c'est un domaine que la Fondation a repris à sa charge depuis l'an dernier. Au premier semestre 2011, la Fondation a versé à ce titre 8500€ , et nous en sommes actuellement à environ 10 000€ versés.

Le Comité exécutif de la Fondation a donné son accord pour poursuivre cette action pour l'année 2012.

III.7. In Memoriam.

Jean PENET, qui avait succédé à Jean MEUNIER DU HOUSOYE, à la rédaction de *In Memoriam*, vient malheureusement de décéder à son tour. Il laisse un numéro qui sera terminé avec l'aide de sa veuve, que nous remercions pour son concours, et qui paraîtra en 2012. Il est désormais fait appel à un volontaire pour reprendre cette charge.

III.8. Projet de commémoration de BIR-HAKEIM.

Il existe un projet de commémoration de la bataille de BIR-HAKEIM à la fois en France et en Libye en mai 2012 initié par la Fondation de la France Libre et auquel nous sommes invités à participer. Des informations plus précises paraîtront dans Caravane lorsqu'elles seront disponibles.

III.9. Site Internet.

La Fondation travaille actuellement avec un consultant dans ce domaine. Le site est régulièrement mis à jour avec de nouveaux documents, et a été rendu plus amène avec l'ajout de photos. Il faut maintenant envisager à terme une évolution vers une interactivité qui n'avait pas été prévue initialement.

Le Général d'ANSELME donne la parole à Monsieur Bernard DIDIER pour qu'il informe l'assemblée sur les actions menées dans les collèges et lycées portant le nom du Général.

III.8. Collèges et Lycées.

Monsieur Bernard DIDIER rend compte des trois actions menées cette année :

- 1^{ère} action en faveur de l'EMPGL de BRAZZAVILLE, avec l'aide l'Association « Le Français en partage » qui a consisté à envoyer des manuels scolaires à cette école.
- 2^{ème} action au profit du Collège Général Leclerc de SAINT GAUDENS dont 50 élèves, délégués de classes, ont visité le Musée au cours d'un voyage « citoyen » à PARIS. (Participation de la Fondation : 1000€).
- 3^{ème} action envers le Lycée d'Adultes Général Leclerc de PARIS avec une conférence prononcée par Rosette Peschaud et Maurice COURDESSES et la remise de 8 prix de la Fondation à huit élèves méritants (800€).

Enfin, le nom du Général Leclerc est toujours proposé pour un établissement nouveau de THIAIS (banlieue parisienne) en concurrence avec celui d'Aimé Césaire. La décision n'a pas encore été prise.

(Applaudissements)

IV - APPROBATION DU BILAN RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.

Le Colonel Maurice COURDESSES donne à nouveau la parole au Colonel LAURENTIN pour la présentation des comptes de l'exercice écoulé (2010).

En présence du commissaire aux comptes de l'Association, le Colonel LAURENTIN donne lecture du Compte-rendu de gestion, dont les participants ont pu prendre connaissance dans les documents qui leur ont été remis, et commente les comptes pour l'Assemblée Générale.

Le compte annuel d'exploitation arrêté au 31/12/2010 de notre Expert comptable TIRAVY présente en résultat courant un déficit de 90 886,90 euros (quatre-vingt dix mille huit cent quatre-vingt six euros et quatre vingt dix centimes).

Le Budget Prévisionnel établi le 14 juin 2010 à partir de la situation comptable au 31/12/2009 visée par le commissaire au compte estimait ce déficit à 74 000 euros à couvrir en trésorerie par une participation du Compte Spécial Usufruit du même montant.

Pour faire face à une baisse des prévisions de recette de 14 000 euros (subvention et dons), il a fallu faire appel au livret d'épargne de l'association pour une somme complémentaire de 15 000 euros.

La contribution du Compte Spécial Usufruit a été réalisée par la vente de 308 C.F.C.P. pour un montant de 70 529,68 euros (soixante dix mille cinq cent vingt-neuf euros et soixante-huit cents).

La totalité des sommes prélevées a été consacrée à couvrir en Trésorerie le déficit d'exploitation.

11) LES CHARGES :

- Elles s'élèvent pour l'année à 208 960 euros (deux cent huit mille neuf cent soixante euros) excédant les prévisions de 30 960 euros soit 17,4 % de dépassement.

12) LES PRODUITS :

- Ils s'élèvent en 2010 à 118 071 €, produits financiers inclus et sont inférieurs aux prévisions de 59 929 € soit 33,6% du total.
Ils sont constitués :
 - Pour 75,2% par les produits générés par l'association soit 89 758 €.
 - Pour 24,8% par les subventions - Défense 10 000 € - Ville de Paris 10 000 € - ONAC 9 313 € soit 29 313 €
 - Ces produits représentent 57% des dépenses réalisées en cours d'année.

FRAIS GÉNÉRAUX DU SIÈGE

Les frais généraux du Siège sont conformes aux prévisions 84 449 € de dépenses pour une enveloppe initialement prévu de 89 000 €.

CONCLUSION PARTIELLE

L'Association dont les adhérents ont un âge moyen de 88 ans génère en 2010 soixante-quinze pour cent de la totalité des produits enregistrés en cours d'année. Ils ne représentent que cinquante pour cent des dépenses. L'apport des subventions porte ce ratio à 56,5%. Pour faire face au déficit de 90.000 € engendré par cet état de fait, la Trésorerie de l'Association a été conformément aux décisions de 2009, remise à niveau par prélèvement de 70 000 € du compte spécial Usufruit et de 15 000 € sur les réserves de fonctionnement de l'Association.

En 2010, l'association bien que générant plus de 70% de ses produits grâce aux efforts remarquables d'une population d'adhérents de quatre vingt huit ans de moyenne d'âge, n'a pu faire face qu'à seulement 50% des dépenses engagées pour remplir ses objectifs statutaires.

Force est de constater que l'exécution des programmes correspondant à ces objectifs est inadaptée aux moyens dont elle dispose. La disproportion existant entre ressources et dépenses ne peut que croître en ampleur dans l'avenir avec le vieillissement de nos adhérents. Le déficit de 90 000 € de 2010 doit par voie de conséquence augmenter en 2011. Or nous ne pouvons espérer en cette année de restriction budgétaire une augmentation conséquente des subventions, seule variable du problème susceptible d'en changer le résultat.

Les conclusions du rapport de gestion 2009 quant à la durée de vie de l'Association laquelle est conditionnée par le montant du Compte Spécial Usufruit sembleraient devoir être révisées.

Consciente du problème, la Fondation Maréchal LECLERC de HAUTECLOCQUE a décidé de commencer dès 2011 le transfert de compétences entre Association et Fondation en particulier dans le domaine événementiel, Entraide et secours sociaux, et aide aux blessés en Opérations Extérieures.

Cela se traduira par une réduction du déficit prévisible à 75 000 € donc par un allègement équivalent du concours financier du Compte Spécial Usufruit « *notre réserve de vie* ». Ainsi le terme prévisible de notre association pourrait être maintenu à 7 ans.

Le compte prévisionnel de résultat de 2011 prend en compte ces décisions avec un montant de 181 000 €.

- Aucune question n'étant posée, ni observation formulée,
- o **L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan relatif à l'exercice écoulé.**

Le Président félicite tous ceux qui s'occupent des comptes de l'ASSOCIATION et en particulier le COLONEL (er) LAURENTIN, et Madame Raymonde JEANMOUGIN. Il les remercie de tout le temps qu'ils consacrent à l'ASSOCIATION.

(Applaudissements)

V - POINT DE SITUATION DE LA 2^{ème} BB

Le président donne ensuite la parole au Colonel Yann GRAVETHE, commandant le 13^{ème} RG, représentant le général KLOTZ, commandant la 2^{ème} Brigade Blindée.

Le Colonel GRAVETHE excuse tout d'abord le Général Martin KLOTZ, retenu par d'autres obligations mais qui sera présent demain pour la Messe de Fondation. Il a une pensée pour le président Jean-François MARTIN, pour Rosette PESCHAUD, ainsi que pour tous les anciens dont l'état de santé ne permet pas qu'ils soient présents aujourd'hui. Il tient à redire que ce fut un plaisir d'accueillir la semaine passé ceux qui ont pu faire le déplacement de Strasbourg.

La brigade a été, est encore et sera prochainement très engagée dans les opérations extérieures. Elle a été présente dans les combats de Côte d'Ivoire, elle est actuellement présente au Tchad, et sera prochainement

projetée en Afghanistan. Signe de son implication, l'Etendard du 12^{ème} Cuir a été décoré de la Valeur Militaire avec Palme. Il en a été de même pour la 2^{ème} Compagnie du 16^{ème} BC, et la 6^{ème} Compagnie du 13^{ème} RG a été citée à l'ordre de l'Armée.

En 2012, l'EM de la Brigade et un GTIA à dominante 16^{ème} BC seront projetés en Afghanistan, et le RMT contribuera à la FINUL. La Brigade est donc en pleine préparation opérationnelle.

« On essaie d'être digne de nos anciens de la Division Leclerc. »

(Applaudissements)

VI - MONTANTS DES COTISATIONS 2012

Bien que les cotisations n'aient pas été augmentées depuis le 26 novembre 2005, le Conseil d'Administration propose qu'elles soient maintenues aux taux actuels.

- *L'Assemblée Générale décide à l'unanimité que les cotisations à partir du 1^{er} janvier 2012 restent aux taux actuels, à savoir :*
 - Anciens et amis : 31 €
 - Veuves d'anciens : 15 €
 - Descendants et militaires : 31 €
 - Jeunes de moins de 25 ans, non engagés dans la vie active : 8 €
 - Cotisation de membre à vie : 610 €

Le Colonel COURDESSES donne ensuite la parole à l'Assemblée en lui réaffirmant « Vous êtes la base, ceux qui apportent à tous la connaissance de ce que nous sommes. Ce qui tient l'Association, c'est vous qui êtes proches du peuple français. C'est vous qui faites quotidiennement l'Association. »

Interventions de :

- Michel BUNOUF : Il faut intensifier les contacts avec la base, en particuliers les jeunes. Il faut que nos enfants et petits enfants s'intéressent à la Division Leclerc, grâce aux sites existants consacrés à la 2^o DB. L'idée est de créer un forum où pourraient se rencontrer les personnes désireuses de parler de la DB.

Le Colonel COURDESSES trouve l'idée intéressante et précise que le site de la Fondation est ouvert à tous et qu'on pourrait relier ce forum à ce site.

- Claude MADEMBA SY : Il faut voter une motion de reconnaissance envers les généraux qui viennent passer un peu du temps de leur précieuse retraite à l'Association pour nous emmener.

(Applaudissements nourris)

- Jean BLANCHARD (Président FTA) : Tout ce qui vient de se dire est réconfortant. Je suis heureux de voir qu'on ne s'occupe plus de choses politiques mais qu'on va à l'essentiel. Il est important pour un ancien isolé en province (J'habite REDON) d'avoir une réponse en téléphonant à PARIS.
- Monsieur BORIONE suggère de créer un outil de diffusion, par exemple un DVD, avec peut-être le concours de l'ECPAD comme cela a été fait pour la promotion Victoire de St Cyr-Coetquidan. C'est un outil qui demeure.

Le Général CUCHE précise que des DVD existent déjà, dont celui qui s'appelle « De la Normandie à Strasbourg », mais que c'est une opération que nous pourrions renouveler pour le 70^{ème} anniversaire.

La parole est au Père CORDIER, aumônier général de la 2°DB.

VII – INTERVENTION DU PERE CORDIER : L'ESPRIT LECLERC

« Je voudrais vous dire la grande joie d'être là ce soir, de pouvoir faire une Assemblée Générale où il y a une espèce de communion. Je suis très heureux que nous ayons pu éviter les drames que notre association aurait pu subir si en nous, il n'y avait pas un esprit : l'Esprit du Général Leclerc. »

Après une digression sur le titre d' « aumônier général » qui lui a été attribué dans l'Ordre du jour, le Père Cordier reprend :

« Cette Assemblée Générale est quelque chose d'extraordinaire : parmi toutes les associations d'anciens, nous sommes les seuls à tenir bien haut la pureté de ce que nous avons fait durant cette atroce guerre. Si nous avons cette grâce, ce privilège, peu importe la dénomination, ce n'est pas un hasard. C'est parce que nous avons su maintenir, grâce à la succession des présidents et des responsables d'aujourd'hui, l'exceptionnelle âme de notre Général.

Tout ce à quoi nous assistons aujourd'hui, se fait par un manque d'esprit, tout cela reste « au ras des pâquerettes », et nous, qui avons vu mourir à côté de nous un camarade, nous nous trouvons en présence d'un trésor non seulement patriotique mais aussi spirituel, dont il nous a été donné d'être les transmetteurs, j'allais dire, les prédicateurs... Si nous n'avions pas eu, parce que le général nous l'a instillé, cet Esprit, est-ce qu'aujourd'hui on parlerait de la 2° DB ? Demandez aux jeunes, allez voir dans les manuels des classes élémentaires. Alors qu'il y a eu un bouleversement total.

C'est vrai nous sommes vieux, quelquefois très éclopés, mais ce n'est pas cela l'essentiel : nous avons quelque chose que nous tenons aussi du Général Leclerc, la conviction profonde qui se trouve dans notre esprit. Relisez ce que le général nous a dit à chaque fois qu'il y avait un adieu, comme les adieux de Fontainebleau notamment : « Retrouvez vos chefs et faites quelque chose de magnifique ». Il y a toujours dans Leclerc un appel à l'Esprit. Souvenez-vous de la Maréchale qui levait le doigt en l'air pour désigner où se trouvait son mari, au paradis des grands héros. C'est ça l'Esprit Leclerc.

Qu'avons-nous en commun tous ? L'Esprit Leclerc. N'ayons pas peur de proclamer l'Esprit Leclerc. L'Esprit Leclerc c'est aussi notre esprit. Notre mission aujourd'hui, c'est de manifester ce phénomène unique dans l'histoire qui s'appelle la 2°DB. Merci chers amis. »

(Applaudissements nourris)

VIII – CLOTURE PAR LE PRESIDENT

Le Colonel COURDESSES remercie le Père CORDIER pour cette élévation d'Esprit au moment de conclure cette Assemblée Générale. Il est toujours difficile de se séparer après avoir été réunis.

Le Président adresse ses remerciements à tous ceux qui se sont déplacés, qui ont participé à l'Assemblée, et ont remis entre les mains du bureau une mission spéciale qui consiste à transmettre à la Fondation le potentiel, le patrimoine de l'association : le patrimoine spirituel, cet esprit que le Père CORDIER vient d'évoquer, et le patrimoine temporel, les possessions matérielles de l'Association, c'est-à-dire pas grand-chose. Mais la Fondation, elle, est appelée à vivre : elle a des ressources et sait les faire fructifier. Donc voilà notre mission. Nous sommes tous, à l'Association et à la Fondation, décidés à réussir ce tournant car nous venons de prendre un tournant en modifiant notre Règlement Intérieur, et le sang jeune est arrivé dans nos rangs pour pouvoir continuer à diriger notre association.

Ensuite, le Président a une pensée pour remercier de leur dévouement les porte-drapeaux de nos associations. Ils portent les emblèmes qui nous représentent tous à toutes les cérémonies. Merci encore à eux, et merci aussi aux présidents d'amicales, qui sont les représentants de la 2°DB. Ils constituent la base de cette association. Alors Merci, merci à tous, et à l'année prochaine.

La séance est levée à 17 h 00.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION,

COLONEL (ER) GUY LAURENTIN

RAYMONDE JEANMOUGIN

POUR LE PRÉSIDENT NATIONAL,

JEAN FRANÇOIS MARTIN

LE PREMIER VICE PRESIDENT

COLONEL (ER) MAURICE COURDESSES